

Communiqué de presse

2021, une année record pour l'attractivité de la France

Les Pays-Bas se classent au 5^{ème} rang des investisseurs étrangers en France

Les entreprises néerlandaises sont à l'origine de 103 projets d'investissement en France en 2021, une valeur en hausse de 22% par rapport à 2020. Ces projets ont permis la création ou la sauvegarde d'environ 1600 emplois.

Paris, le 12 juillet 2022

En 2021, **1 607 projets d'investissement** internationaux ont été recensés, soit une hausse de 32 % par rapport à 2020. Ces projets ont permis la création ou le maintien de **45 008 emplois**, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année dernière. Le niveau atteint est historique, la France n'a jamais été aussi attractive qu'en 2021.

En bref :

- 👉 51 % des projets correspondent à des créations
- 👉 Les extensions représentent 44% des projets
- 👉 460 projets industriels d'origine étrangère ont été recensés, soit une augmentation de 49 %
- 👉 43 % des investissements se localisent dans des agglomérations de moins de 200 000 habitants
- 👉 l'Allemagne devient le premier pays investisseur en France devant les Etats-Unis

La France est le premier pays européen d'accueil des investissements portés par les entreprises néerlandaises. 40 % des investissements néerlandais vers l'Europe annoncés en 2021 sont dirigés vers la France.

Un millier de filiales d'entreprises néerlandaises sont présentes sur le territoire français, où elles emploient 166 000 personnes. En 2021, les entreprises situées aux Pays-Bas ont réalisé 103 projets d'investissement en France conduisant à la création de près de 1 600 emplois. Soit une augmentation de 22 % des projets et de 36 % des emplois recensés par rapport à 2020.

Plus de la moitié des projets d'investissement néerlandais en France correspondent à des services aux particuliers, ils ont conduit à la création de plus d'un emploi recensé sur trois. Les dossiers de production représentent par ailleurs 17 % des projets et 21 % des emplois.

Les Pays-Bas sont à l'origine de la quasi-totalité des emplois créés en 2021 dans le secteur des sports et loisirs, notamment grâce à l'expansion du réseau de salles de sport Basic Fit. Le secteur agro-alimentaire reçoit 10 % des projets du pays et celui du commerce et de la distribution 24 % des emplois.

L'ensemble des régions françaises métropolitaines ont accueilli des projets d'entreprises néerlandaises. En particulier, l'Île-de-France est la première région de destination des projets (20 % des projets recensés) suivi d'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %) et des Hauts-de-France (11 %).

Exemple de projet néerlandais en France :

PICNIC, supermarché en ligne et licorne néerlandaise, s'est en l'espace de 8 ans imposé comme leader de la livraison à domicile de produits alimentaires aux Pays-Bas. Il propose une livraison (en mini-camionnettes électriques) sous 24 heures de produits frais et de proximité. En France, Picnic a implanté un site pilote dans les Hauts-de-France, à Fretin (59) et a ouvert 3 autres centres de distribution dans le département du Nord en 2021. Ces investissements permettront la création de 360 emplois.

« L'attractivité de la France se manifeste désormais, au-delà des atouts structurels reconnus, grâce à son savoir-faire unique. Dans l'expertise médicale : la France est la première destination en Europe pour la localisation des projets de santé et il s'agit du premier secteur industriel pour les investisseurs étrangers en France. Ces investissements ont concerné aussi bien des projets industriels que des projets de R&D destinés à l'industrie pharmaceutique. Dans le secteur de l'agroalimentaire également, secteur privilégié en temps de crise sanitaire : avec 77 projets et 1 500 emplois à la clé. Ces résultats très encourageants sont les fruits d'un travail collectif mené par les réseaux diplomatiques, Business France, nos partenaires et par une politique nationale de soutien exemplaire », affirme **Christophe LECOURTIER**, Directeur général de Business France.

« Les entreprises néerlandaises ont fait des Pays-Bas le cinquième investisseur étranger en France, résultat qui témoigne de l'approfondissement de la relation bilatérale entre nos deux pays. La promotion de l'environnement des affaires et de l'agenda de réformes du gouvernement est au cœur de l'action de cette ambassade en soutien de l'action des autorités françaises. Les échanges organisés avec les décideurs économiques néerlandais au niveau du poste ou lors des visites ministérielles constituent une part importante de notre activité, comme par exemple se fut le cas lors du déplacement du Ministre Franck Riester le 15 octobre dernier à Amsterdam qui a permis des contacts privilégiés avec grandes entreprises et PME ayant fait le choix d'investir en France » déclare **Luis VASSY**, Ambassadeur de France aux Pays-Bas.

À propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle gère et développe également le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr @businessfrance